

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2018

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

SALLE HERAMEN : AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX

Monsieur le Maire expose l'avancement des travaux de la salle Heramen, qui devrait permettre la réception prochaine. Il présente le détail des modifications à prévoir ou apportées au cours de la construction qui entraîne une augmentation de prix de 24 992,15 euros HT € représentant 5,04 % du montant initialement prévu.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux.

CONVENTION AVEC ARCHE AGGLO

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le contenu de la convention à intervenir entre la Commune et ARCHE AGGLO afférente à la mise à disposition de locaux pour l'association Seb Sport Evènements et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

TARIFS LOCATIONS SALLES HERAMEN

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs suivants :

Grande Salle + Espace d'accueil : 400 € +20 % l'hiver et - 40 % pour les Erômains

Petite Salle + Espace d'accueil : 300 € +20 % l'hiver et - 40 % pour les Erômains

Espace d'accueil : 150 € +20 % l'hiver et - 40 % pour les Erômains

Petite salle + Espace d'accueil

(réception après obsèques 3h maxi et libéré à 19 h) : 50,00 €

ACHAT DE MATERIEL POUR L'ECOLE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe pour l'achat de vidéo projecteur et ordinateur portable.

REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le contenu de la convention de mise à disposition d'un Délégué à la Protection des Données, à intervenir entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme et la Commune

Pour extrait
en Mairie, le 19 octobre 2018
le Maire,